

PROGRAMME DE PARCOURS DE FORMATION

« Habilitation IAS niveau 1 »

Programme de formation conforme à l'arrêté du 9 juin 2016.

Cible	Durée totale	Coût pédagogique	Prérequis technique
Toute personne souhaitant exercer l'activité d'Intermédiaire en Assurance	150 heures	1700€	Accès internet, Casque audio
Modalités pédagogiques		Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> 150 heures en e-learning Accès ouverts pour une durée de 6 mois Accompagnement personnalisé par un tuteur et auto-évaluation tout au long du parcours (Quiz de contrôle d'acquisition des compétences) 		A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en assurance conformément à l'article R511-1 du Code des Assurances et de la directive européenne 2002/92 du 9 décembre 2002.	
Modalités de validation		Prérequis pédagogiques	
Habilitation obtenue pour tout candidat ayant un score minimal de 70%		Aucun	

Le secteur de l'assurance

- A la découverte de l'assurance
- L'environnement réglementaire de l'assurance
- Solvency 2 : présentation

Les entreprises d'assurance

- Panorama des entreprises d'assurance
- L'entreprise d'assurance : création, vie et disparition
- Ancrage et cas d'application : recherche documentaire, analyse de documents, rédaction note de synthèse

L'opération d'assurance

- Les aspects techniques et financiers de l'assurance
- Le contrat d'assurance : fondamentaux juridiques

- La souscription
- La vie du contrat
- Le contrôle et les sanctions
- Les modes de distributions réglementés

La relation avec le client

- Les sources du droit
- Les contrats
- Le dénouement du contrat
- Ancrage et cas d'application : recherche documentaire, analyse de documents, rédaction note de synthèse

Les différentes catégories d'assurance

- Les typologies : les contrats, les primes et les indemnités

La distribution des produits d'assurance

- Le champ d'application de la réglementation
- Les différentes catégories d'intervenants dans l'intermédiation
- Les conditions d'accès et d'exercice de l'activité d'intermédiation
- La responsabilité des intermédiaires
- La libre prestation de services et le libre établissement
- L'organisation judiciaire en France
- La protection du consommateur
- La lutte contre les discriminations
- Assurance et information du consommateur
- Assurance et déontologie
- Assurance et obligation de conseil
- La loi ECKERT
- Ancrage et cas d'application : cas concrets interactifs à résoudre à l'écran

La lutte contre le blanchiment

- La vérification d'identité
- La déclaration de soupçon
- Les procédures internes

Les assurances de personnes

- Généralités sur la protection sociale
- L'assurance individuelle accident
- L'assurance incapacité/invalidité complémentaire
- L'assurance décès

La dépendance

- L'assurance dépendance
- Ancrage et cas d'application : cas concrets interactifs à résoudre à l'écran

L'assurance complémentaire santé

- La couverture santé : les soins, autres situations
- La couverture maladie des TNS
- Les complémentaires santé A et B
- La loi Madelin
- Ancrage et cas d'application : cas concrets interactifs à résoudre à l'écran

L'assurance vie et capitalisation :

- Les statuts matrimoniaux
- La capacité des personnes physiques
- L'organisation du patrimoine
- La retraite
- L'assurance vie
- Les contrats en unités de comptes : bases des valeurs mobilières
- Ancrage et cas d'application : cas concret interactifs à résoudre à l'écran

Les contrats collectifs :

- Le cadre du métier
- Ancrage et cas d'application : cas concret interactifs à résoudre à l'écran

Les assurances de biens et de responsabilité

L'assurance automobile

Les assurances multirisques

Les assurances des risques d'entreprise

Pour vous inscrire, remplissez dès maintenant [le formulaire de pré-inscription en ligne en cliquant ici](#). Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01.77.93.37.05 ou par mail à l'adresse contact@formation-ifcm.com.